

LETTRE DE GÉRARD SPINELLI

Maire de Beausoleil

La communauté urbaine de Nice, quel intérêt pour nos communes ?

Castellar, Castillon, Gorbio, Menton, Moulinet, Peille, Roquebrune Cap Martin, Saint Agnès, Sospel, La Turbie, Beausoleil

Vous faites partie des 67 862 habitants de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) qui regroupe 11 communes de l'Est du département des Alpes-Maritimes, entre littoral et moyen pays, autour de la ville de Menton.

Depuis sa création en 2001, les maires de la CARF mettent en commun leurs moyens pour gérer votre quotidien en matière de transport, de collecte des ordures et des encombrants, d'environnement, d'emploi, de formation, d'habitat et de création d'équipements nouveaux sur l'ensemble de notre territoire.

LES MAIRIES

GARDERONT-ELLES

LEUR AUTONOMIE

D'ACTION ?

TOUT CECI
MÉRITE UN
VRAI DÉBAT
POPULAIRE

Aujourd'hui, certains veulent l'intégration de la CARF à la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur (CUNCA).

L'Est du département devra alors fonctionner non plus à onze, mais au sein de l'instance niçoise, de ses 35 communes membres et ses plus de 600 000 habitants.

Depuis plusieurs mois en ma qualité de Premier Vice-Président de la CARF, je demande l'ouverture d'un débat avec des éléments concrets de réflexion avant de nous engager dans une décision que chacun sait lourde de conséquences. Elle sera surtout définitive, **une fois intégrée dans la communauté urbaine une commune n'a plus le droit d'en sortir. La loi ne le permet pas.**

QU'EST-CE QUI RISQUE ENTRE AUTRE DE CHANGER ?

- * Les maires n'auront plus qu'un rôle consultatif dans certains domaines essentiels.
- * La gestion de la voirie deviendra du ressort unique de la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur. Les effectifs communaux et communautaires y seront transférés.
- * Le droit des sols sera celui de la seule Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur qui pourra décider de constituer des réserves foncières sur n'importe lequel de nos territoires communaux pour la création de logements sociaux ou de zones industrielles.
- * Pour les entreprises, l'instauration de nouvelles taxes comme le versement transport (1,7 % de la masse salariale), la redevance spéciale pour les déchets non ménagers...
- * Pour les ménages, la taxe d'ordures ménagères actuellement de 9,52% en moyenne sur la CARF passera à 10,90%, soit un prélèvement supplémentaire de près de 2 millions d'euros sur notre territoire. Une augmentation qui atteindra 28% pour les habitants de Menton.
- * La gestion et le prix de l'eau ne seront plus de la compétence de nos seuls territoires...

LA QUESTION
EST DE SAVOIR
SI NOUS PARTAGEONS
LA MÊME
COMMUNAUTÉ DE VIE,
LES MÊMES INTÉRÊTS,
LES MÊMES PROJETS
QUE LA MÉTROPOLE
NIÇOISE

Où est notre centre de vie ? 18 000 d'entre nous travaillent sur la Principauté de Monaco. Ces relations transfrontalières nourrissent depuis toujours notre quotidien que ce soit dans les domaines des transports, de l'emploi, de la santé, de l'enseignement, de l'environnement... C'est une réalité spécifique à notre territoire, totalement intégrée à notre vie de tous les jours.

La CARF a un avenir. Sa dimension humaine permet encore à chaque commune d'exister et de se faire entendre. Nous nous inscrivons actuellement dans une dynamique de développement. Nous continuerons d'améliorer les services rendus à la population, toujours dans ce souci d'équité et de proximité.

La CARF a les moyens financiers de ses ambitions. Comment peut-on affirmer que notre communauté n'est pas viable alors que **la CARF enregistre un excédent de 1 500 000 euros par an** depuis sa création et que nous sommes très loin d'avoir exploré toutes les voies possibles avec la Principauté de Monaco et l'Italie.

Au 1^{er} janvier 2009 la Communauté Nice Côte d'Azur affiche un endettement de 535 millions d'euros justifié par une politique de grands travaux attendus par la seule population de l'agglomération niçoise.

Comment évoluera cette dette et quels projets portera-t-elle en dehors de la ligne 2 du Tram prévue sur la Promenade des Anglais ?

Nos besoins en investissements et en fonctionnement seront-ils réellement pris en compte au sein d'une communauté élargie à 35 communes ? L'hypothétique manne financière restera-t-elle au stade des promesses ou existe-t-il une réelle volonté d'investir sur l'Est du Département ? Se prononçant sur la possible intégration de la CARF au sein de la Communauté Urbaine, son Président Christian Estrosi a déclaré : « Je ne suis demandeur de rien »

LA COMMUNAUTÉ
NIÇOISE MÈNE UNE
POLITIQUE DE
GRANDS TRAVAUX
COMME LA LIGNE 2
DU TRAM

LA CARF PERMET
ENCORE A CHAQUE
COMMUNE
D'EXISTER ET DE SE
FAIRE ENTENDRE

Au principe de l'intégration, nous pourrions très bien répondre par un développement de notre coopération avec la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur, en matière de transport et d'environnement par exemple, tout en conservant notre indépendance d'action.

Une décision prise sans réflexion et concertation n'est pas acceptable. Elle ne peut être imposée aux élus qui vous représentent, sans votre avis. Avant de nous engager et d'engager les générations futures, il nous faut absolument débattre et nous poser **les vraies questions**.

Celle de la proximité du Maire et de ses administrés, de son rôle dans la vie de la commune.
Celle de l'éloignement d'un centre de décision et de ses conséquences sur la réactivité des interventions.
Celle du poids de notre action dans une structure administrative plus lourde et élargie.
Celle de notre libre arbitre et de la transparence de nos choix.
Celle de notre capacité à insuffler les politiques pour lesquelles nous avons été élus.
Celle de continuer à représenter vos intérêts.

Au nom de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder par le suffrage universel.

Je reste à votre écoute



Gérard SPINELLI

1^{er} Vice-Président de la Communauté de la Riviera Française

Maire de Beausoleil

Conseiller Général des Alpes-Maritimes

Président de la Mission Locale EST 06